



L'association des Directeurs
de l'Environnement de Travail

PROFIL DU POSTE DE RESPONSABLE MAINTENANCE

NB : le terme « Responsable » désigne une fonction assurée aussi bien par un homme ou une femme.

Fonction :

Le responsable maintenance assure la gestion opérationnelle de la maintenance dans les conditions de sécurité, qualité, coûts et délais requis pour garantir le bon fonctionnement des équipements, l'entretien des bâtiments, la sécurité et l'amélioration des performances

Il est ainsi en charge d'animer et de coordonner l'activité de son service (maintenance curative, préventive, prédictive) et est responsable du budget associé.

Il exerce ses missions dans une partie ou l'intégralité des sites, pour un ou plusieurs lots techniques (selon son périmètre) au sein du parc immobilier d'une entreprise publique ou privée, de toute taille (PME, ETI ou grandes entreprises) et de tous secteurs (entreprise industrielle ou tertiaire).

Rattachement :

Le responsable maintenance peut être rattaché à la Direction Générale ou Administrative et financière, au Secrétariat Général, à la Direction de l'Environnement de Travail, à la Direction des Opérations, à la Direction du site ou avoir une Direction dédiée.

Il est à l'écoute et applique les décisions de sa Direction et est en rapport avec des agents internes ou prestataires.

Principales responsabilités :

- **Gestion opérationnelle :**
 - Maintenir la performance nominale des installations dans le respect des coûts et optimiser leur disponibilité ;
 - Réagir en cas de panne grave et résoudre les problèmes liés à l'exploitation rapidement ;
 - Contrôler les interventions réalisées, gérer la sous-traitance des interventions techniques ;
- **Planification :**
 - Analyser les indicateurs de maintenance (taux de panne), proposer des améliorations des performances des machines en termes de coûts et de taux d'utilisation ;
 - Elaborer et programmer le planning d'action de maintenance préventive et corrective des différents équipements : matériels, priorités, questions de sécurité et contraintes ;
- **Direction :**
 - Coordonner l'équipe de maintenance et leur apporter un appui technique ;
 - Définir et piloter les budgets de maintenance en collaboration avec la Direction du site et la Direction des opérations.

Cette fiche de poste produite par la Commission RH de l'Arseg est à titre indicatif.



L'association des Directeurs
de l'Environnement de Travail

Compétences requises :

Compétences métier

- Technique : solides connaissances en électricité, mécanismes et automatismes
- Technologie : connaissance des méthodes et outils technologiques liés à l'exploitation immobilière
- Contrats : capacité à rédiger des cahiers des charges techniques relatifs aux besoins qui y sont liés

Compétences managériales

- Leadership :
 - Animer une équipe de techniciens et agents de maintenance (meneur d'équipe).
 - Travailler en équipe, avec un bon relationnel, de l'écoute et le sens du service client.
- Rigueur et dynamisme : être dynamique, organisé, autonome, force de proposition.

Formation et expérience :

- De formation minimum Bac +2 type DUT Génie industriel et maintenance ou BTS maintenance industriel, mécanique, électromécanique.
- Ou dispose d'une expérience similaire d'au moins 5 ans en tant que technicien de maintenance ou 3 ans en tant que responsable de maintenance.
- Est à l'aise avec la lecture de plans, de schémas et notices techniques.
- Une première expérience du management est nécessaire.
- Maîtriser l'anglais, dans certains cas.

Cette fiche de poste produite par la Commission RH de l'Arseg est à titre indicatif.